

Centre Walgwan Center

Formulaire de plainte

Conformément à la Politique de plainte adoptée par le Centre Walgwan Center, un client, un membre de la famille ou un représentant d'une agence de référence qui croit avoir été victime d'une erreur, d'une négligence ou d'un abus, d'une discrimination ou d'un harcèlement peut déposer une plainte. Les plaignants doivent être des clients du Walgwan Center, des membres de la famille ou des agents de référence d'un client.

Instructions :

Si vous souhaitez vous plaindre d'un service donné par le Centre Walgwan Center, **veuillez remplir les sections 1, 2 et 3 de ce formulaire** et le soumettre au directeur général **dans les 15 jours ouvrables suivant l'événement concerné**. Le directeur général ou son représentant peut vous aider à remplir ce formulaire et vous fournir des informations supplémentaires pour vous aider.

Si l'espace alloué dans ce formulaire est insuffisant, vous pouvez joindre des pages supplémentaires. Veuillez envoyer tous les documents pertinents avec ce formulaire, tels que la correspondance, les copies des politiques, etc.

Section 1 : Identification

Nom du plaignant			
Nom du client		Numéro dossier Walgwan	
Adresse postale :			
Téléphone		Courriel	

Section 2 : Description de la plainte

Nom du programme, du service ou du membre du personnel
Date de l'événement
Description de l'événement

Section 3 : Nature de la plainte

Raisons de la plainte
Information additionnelle devant être portée à l'attention du directeur général

Quelles sont les attentes du plaignant ?	
Signature du plaignant	
Date	

Les sections de 4 à 7 doivent être remplies par le directeur général ou par la personne désignée

Section 4 : Réception de la plainte

Date de réception du formulaire dûment rempli
Date d'échéance de la décision finale (15 jours ouvrables)
Signature du responsable des plaintes

Section 5 : Gestion de la plainte

Cette plainte n'est **PAS** recevable pour les raisons suivantes (cochez la case)

- Elle ne relève pas de l'autorité du Centre Walgwan Center
- Autre raison : _____

Renvoi à un autre service si la plainte n'est pas recevable

Section 6 : Résolution de la plainte

Date des rencontres, des entrevues, de la révision des documents, etc.	
Raisons de la décision du directeur général ou du responsable	
Date de la décision :	
Signature du plaignant, s'il accepte la décision	
Si le plaignant n'accepte pas la décision, raisons du transfert de la plainte au conseil d'administration	

Section 7 : Décision du conseil d'administration du Centre Walgwan Center

Décision du conseil d'administration

Recommandations du conseil d'administration	
Date de la décision transmise au plaignant	
Date de complétion du dossier	